

Obligations Assimilables du Trésor « OAT »

Fiche produit

Les **Obligations Assimilables du Trésor « OAT »** sont des titres de créances à moyen et long terme, émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Ces Obligations sont dites assimilables car chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possèdent les mêmes caractéristiques (identifiant ISIN, nominal unitaire, coupon, dates de détachement des coupons, dates de paiement de principal, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les prix d'émissions ainsi que les dates des émissions changent.

L'assimilation permet de disposer de gisement (taille) conséquent sur les titres, et favorise la liquidité des titres, contribuant ainsi à dynamiser les échanges sur le marché secondaire.

Caractéristiques d'un OAT:

- **Nominal unitaire** : 10 000 FCFA (montant unitaire de chaque Obligation).
- La Valeur Nominale (**VN**), multiple du nominal unitaire, correspond au montant annoncé par le Trésor de l'Etat émetteur. Le Trésor a la possibilité de retenir 10% de plus du montant annoncé en fonction des offres.
- **Echéances** : 3 ans, 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, ou plus. L'échéance est exprimée en nombre d'années (N).
- **Taux de coupon (*i*)** : correspond au taux nominal de coupon qui est fixe.
- **Base de calcul des intérêts** : par convention la base de calcul pour les OAT est Exact/Exact.
- **Intérêts** : les intérêts sont payables sur une périodicité définie ou fréquence de paiement des intérêts. Généralement la fréquence de paiement des intérêts est annuelle. L'intérêt payé à la période *i* sera noté *Intérêt_i*
- **Le Prix** : à l'émission, le prix issu de l'adjudication correspond au **Prix Moyen Pondéré (PMP)**. Ce PMP est le prix moyen pondéré qui représente la moyenne des prix offerts pondérés par les offres retenues.
- **Le montant net (VA)** :
 - A la première émission, le montant net touché par l'émetteur correspond à la valeur nominale retenue multipliée par le Prix Moyen Pondéré.
 - A l'abondement des OAT, une seconde tranche des mêmes OAT (même caractéristiques) est offerte en adjudication. Le montant net touché cette fois par l'émetteur correspond à la valeur nominale retenue multipliée par le Prix moyen pondéré auquel s'ajoute le coupon couru.
 - Le coupon couru correspond au prorata de la valeur totale de l'intérêt sur la durée écoulée entre le dernier versement d'intérêt et la date d'abondement. En

date de détachement de coupon, l'émetteur paie un coupon plein, à tous les détenteurs sans distinction sur la date à laquelle ils ont acquis les titres.

- **Remboursement** : les obligations du trésor sont soit remboursées en plusieurs fois par amortissement annuel du capital (amortissement constant) ou en une fois à la date d'échéance finale (obligation in fine). Le remboursement à la période i sera noté $Amort_i$.
- **Rendement** ou Taux Moyen Pondéré (**TMP**) : correspond au taux de rentabilité actuariel obtenu en gardant l'obligation jusqu'à l'échéance.

Qui peut en bénéficier ?

- Toute personne physique ou morale résidente dans l'Union
- Les étrangers non-résidents par l'intermédiaire des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) ou des établissements bancaires domiciliés dans l'Union.

Technique d'émission :

- Les obligations sont émises par adjudication à prix multiples (prix demandés).
- Les émissions par adjudication sont organisées par UMOA-Titres. Un avis d'appel d'offres est lancé pour chaque émission de tranche d'OAT. Cet avis d'appel d'offres précise les caractéristiques de l'émission ainsi que les modalités pratiques de de dépôts des offres.

Modalités de souscription :

- Le montant à la soumission est multiple de 10 000 de FCFA pour un montant minimal de 1 000 000 FCFA (achat de 100 titres minimum).

Fiscalité :

- la fiscalité appliquée aux OAT est celle en vigueur au sein de l'Etat émetteur. En général, les OAT sont exonérées d'impôts pour les acheteurs résidents de l'Etat émetteur.

Avantages :

- Les OAT vous offrent un placement à moyen ou long terme répondant à vos impératifs de placement de votre épargne ou de vos ressources longues. Ces titres allient sécurité (émetteur souverain) et qualité (l'Etat).
- Les OAT offrent à l'investisseur un couple rendement/risque optimal.
- L'investissement sur les OAT permet de contribuer au financement du budget de l'Etat. Par exemple, l'Etat pourrait utiliser ces ressources pour le financement d'infrastructures publiques (aéroport, autoroute, hôpitaux, écoles...).

Disponibilité

- Les OAT sont disponibles à tout moment par simple achat sur le marché primaire ou le marché secondaire par l'intermédiaire des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), les établissements financiers, les Sociétés de Gestion et d'intermédiation résidents sur l'espace UMOA.

Liquidité :

- Les Obligations sont négociables de gré à gré sur le marché secondaire et admissibles (pour ceux qui sont éligibles) en garantie pour le refinancement de la BCEAO.

Illustration : prenons l'exemple d'OAT_3ans. La première émission porte sur une adjudication d'une première tranche d'un montant nominal de 20 000 millions de CFA. La deuxième émission consiste en un abondement 6 mois plus tard pour une seconde tranche d'un montant de 10 000 millions. Les titres émis lors de la seconde tranche ont 2.5 années de maturité résiduelle et ont exactement les mêmes caractéristiques que ceux émis lors de la première émission. Les titres émis lors des deux émissions (première et seconde tranches) sont assimilables.

Première émission : tranche de 20 000 millions (20 milliards) de OAT_3ans avec un taux de coupon à 5,5%

Montant à mobiliser par le Trésor : 20 000 millions de CFA

Investisseurs	Prix demandés (en %)	Montant proposé (en millions CFA)	Cumul
Investisseur_A	100,5000	3 000	3 000
Investisseur_B	100,2500	1 000	4 000
Investisseur_C	100,0000	1 050	5 050
Investisseur_D	99,7500	5 000	10 050
Investisseur_B	99,0000	1 750	11 800
Investisseur_E	98,7500	2 500	14 300
Investisseur_F	98,5000	300	14 600
Investisseur_C	98,2500	3 000	17 600
Investisseur_H	98,0000	400	18 000
Investisseur_G	97,5000	2 000	20 000
Investisseur_I	97,0000	400	20 400

Résultats de l'adjudication à la première émission

Montant retenu (en millions de CFA)	20 000
Prix marginal	97,5000%
Prix Moyen Pondéré	99,2063%
Montant Net reçu par le Trésor (en millions de CFA)	19 841,25
Encours des OAT_3ans (en millions de CFA)	20 000

Deuxième émission : seconde tranche de 10 000 millions (10 milliards) d'OAT_3ans, 6 mois (182 jours) après la première émission (maturité résiduelle 2,5 années).

Montant additionnel à mobiliser par le Trésor : 10 000 millions de FCFA

Investisseur	Prix (en %)	Montant proposé (en millions CFA)	Cumul
Investisseur_X	100,0000	3 000	3 000
Investisseur_Z	99,5000	5 000	8 000
Investisseur_C	99,2500	1 000	9 000
Investisseur_A	99,0000	1 000	10 000
Investisseur_B	98,7000	1 750	11 750

Résultats de l'adjudication à l'abondement

Montant retenu (en millions de CFA)	10 000
Prix marginal	99,0000%
Prix Moyen Pondéré	99,5750%
Coupon Couru (moitié du coupon annuel plein)	2,7500%
Montant Net reçu par le Trésor (en millions de CFA)	10 232,50
Encours des OAT_3ans (en millions de CFA)	30 000

Le montant d'emprunt levé lors de l'abondement vient s'ajouter au montant emprunté lors de la première émission. A l'échéance des Titres, l'Etat aura à rembourser 30 000 millions de CFA aux détenteurs des OAT_3_ans.